

Communiqué de presse

Enquête de l'APSES :

Les S.E.S. paient un lourd tribut à la réforme du Lycée

Paris, le 2 décembre 2019 :

Afin d'évaluer les premiers effets de la réforme du lycée entrée en vigueur en cette rentrée 2019, l'APSES a mené une [enquête](#) auprès des enseignant-e-s de Sciences Economiques et Sociales. 650 collègues issu-e-s de 535 établissements scolaires différents y ont répondu et les résultats sont particulièrement inquiétants, à la fois pour les enseignant-e-s mais aussi pour les élèves.

Une nette détérioration des conditions de travail pour les enseignant-e-s

L'enquête de l'APSES montre que la mise en œuvre de la réforme s'est traduite par une augmentation significative de la charge de travail pour les enseignant-e-s qui dans leur grande majorité doivent suivre davantage d'élèves et de groupes (+ 19%). Il est également devenu bien plus difficile de travailler en équipes pédagogiques en classe de Première avec des groupes classes éclatés et des enseignements de spécialité regroupant le plus souvent des élèves issu-e-s de plusieurs classes. La mise en place de la réforme a également mis à mal l'investissement des collègues dans les lycées : un certain nombre d'entre eux affirment qu'ils ne mènent plus certains projets ou encore qu'ils ont refusé la charge de professeur-e principal-e.

Une forte dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves

Si l'intégration des S.E.S. au tronc commun en Seconde représente indéniablement une avancée, celle-ci s'est faite au prix d'une dégradation significative des conditions d'apprentissage en Seconde, mais aussi et surtout dans les autres niveaux de classe.

La mise en œuvre de la réforme s'est en effet accompagnée d'une diminution très importante du nombre d'heures d'enseignement en effectifs réduits (- 25%) ou dédoublés alors même que c'est dans ce cadre d'apprentissage que le suivi des élèves les plus en difficulté prend toute sa place. Cette évolution rend en effet beaucoup plus difficile la mise en place de méthodes actives ou de pédagogies différenciées qui sont pourtant la marque de fabrique d'une grande part des enseignant-e-s de S.E.S., et l'une des raisons de la popularité de cette discipline auprès des élèves.

De même, la réforme a entraîné l'éclatement des groupes classes en Première puisque dans près de la moitié des établissements, les élèves suivant la spécialité S.E.S. proviennent d'au moins 5 classes différentes. Cela présente de nombreux effets pervers : diminution de la cohérence du groupe classe, suivi des élèves plus difficile, diminution de leur aisance dans le groupe et de leur participation orale, impossibilité de rattraper des heures de cours, d'organiser des projets, de participer à tous les conseils de classe.

L'enquête de l'APSES montre donc sans ambiguïté que la mise en œuvre de la réforme du lycée à la rentrée 2019 s'est traduite par une dégradation très importante des conditions de travail des enseignant-e-s de S.E.S. L'alourdissement conséquent de la charge de travail, et la perte de dispositifs qui permettaient de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées renforcent pour de nombreux collègues le sentiment de perte de sens de leur métier. Les conditions d'apprentissage pour les élèves se sont elles aussi nettement dégradées et cette situation laisse craindre un affaiblissement de la formation en Sciences Economiques et Sociales des lycéen-ne-s, pourtant indispensable pour comprendre les grands enjeux politiques, économiques et sociaux. Le Ministère ne doit pas ignorer les effets délétères induits par cette réforme sur les enseignant-e-s et les élèves.

Contacts :

Solène Pichardie, co-présidente

Benoît Guyon, co-président

Camille Aymard, co-secrétaire générale

Sophie Loiseau, co-secrétaire générale

Igor Martinache, co-secrétaire général